

NÉGO 2023

**Pour améliorer
de façon urgente
nos conditions de travail**

Cible 7

**Être du bord du
personnel de soutien,
c'est promouvoir des
relations de travail
efficaces**

Les processus encadrant les relations de travail doivent être plus efficaces en permettant rapidement de trouver des solutions aux problèmes et aux griefs, ce qui n'est pas le cas en ce moment.

**Pour que ça change,
soyez du bord de votre négociation !**



Du bon bord
Du bord du personnel de
SOUTIEN SCOLAIRE



NÉGO 2023

**Pour améliorer
de façon urgente
nos conditions de travail**

Cible 7

**Être du bord du
personnel de soutien,
c'est promouvoir des
relations de travail
efficaces**

Les processus encadrant les relations de travail doivent être plus efficaces en permettant rapidement de trouver des solutions aux problèmes et aux griefs, ce qui n'est pas le cas en ce moment.

**Pour que ça change,
soyez du bord de votre négociation !**



Du bon bord
Du bord du personnel de
SOUTIEN SCOLAIRE



Cible 7

Promouvoir des relations de travail efficaces

Nos solutions :

- **Obliger** des rencontres de discussion et de partage d'information au sujet des griefs ;
- **Convenir**, en comité paritaire, des montants prévus à la formation et au perfectionnement en service de garde ;
- **Rembourser** le coût des certificats médicaux ;
- **Obtenir** davantage de libérations payées par l'employeur ;
- **Assurer** que les relevés de paie soient compréhensibles et que le délai de contestation en cas d'erreurs soit réévalué ;
- Mieux **encadrer** les mesures administratives telles que les lettres d'attente signifiées ;
- **Garantir** la reconduction automatique des jours chômés payés négociés localement à la signature de la convention collective.

Pour en savoir plus :



Parce que sans le personnel de soutien, l'école prend le bord.



Du bon bord
Du bord du personnel de
SOUTIEN SCOLAIRE



Cible 7

Promouvoir des relations de travail efficaces

Nos solutions :

- **Obliger** des rencontres de discussion et de partage d'information au sujet des griefs ;
- **Convenir**, en comité paritaire, des montants prévus à la formation et au perfectionnement en service de garde ;
- **Rembourser** le coût des certificats médicaux ;
- **Obtenir** davantage de libérations payées par l'employeur ;
- **Assurer** que les relevés de paie soient compréhensibles et que le délai de contestation en cas d'erreurs soit réévalué ;
- Mieux **encadrer** les mesures administratives telles que les lettres d'attente signifiées ;
- **Garantir** la reconduction automatique des jours chômés payés négociés localement à la signature de la convention collective.

Pour en savoir plus :



Parce que sans le personnel de soutien, l'école prend le bord.



Du bon bord
Du bord du personnel de
SOUTIEN SCOLAIRE

